

PLR

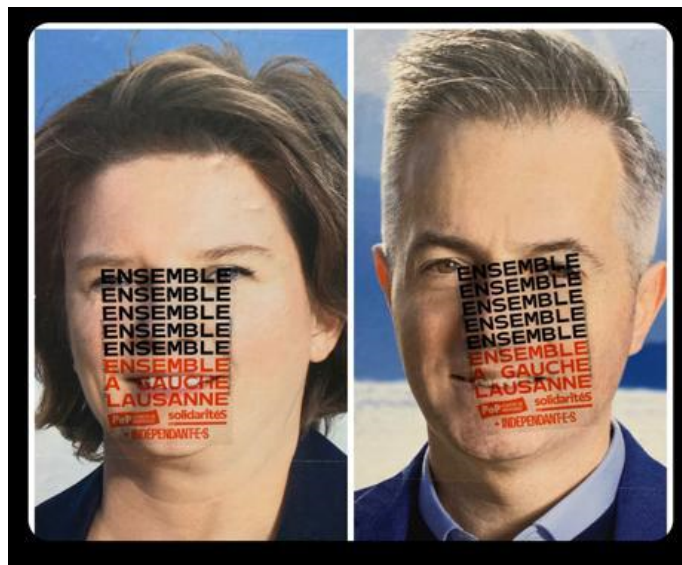
Les Libéraux-Radicaux Lausanne

Le PLR appelle au fair-play et au respect du jeu démocratique

Le PLR Lausanne regrette qu'il soit devenu habituel de découvrir des affiches endommagées ou détériorées, où les visages des candidats sont revisités afin de leur donner une vague similitude avec un personnage que l'histoire préférerait oublier ou qui vise à les tourner en ridicule. Ces actes sont d'autant plus faciles et lâches puisque souvent menés dans l'anonymat. Ils ne visent pas à promouvoir des idées mais à discréditer un candidat ciblé en fonction de ses idées ou de son parti qui déplaissent. C'est le règne de l'arbitraire et de l'attaque personnelle, dont les partis extrémistes sont bien souvent adeptes.

Cautionner ce genre d'actes revient à nier la quintessence même de la démocratie, à savoir le respect d'autres avis. Ce d'autant plus que l'utilisation du domaine public afin de poser des visuels de campagne est encadré par des règles claires qui permettent une utilisation égale par tous les acteurs politiques dudit domaine. En dehors de l'affichage privé, les affiches électorales sont placées sur des emplacements mis à disposition sur le domaine public par les communes et attribués aux partis de manière égale.

Le PLR Lausanne constate que la campagne à la Municipalité de Lausanne n'échappe pas au phénomène décrit en préambule :



Source : <https://twitter.com/FredericNejad/status/1359571060467900419> posté le 10 février 2021 à 19.32

En se livrant à ces déprédations, les activistes d'extrême gauche mettent à néant les règles élémentaires de la démocratie. Ces actes anonymes n'ont d'autre but que de déprécier les candidats PLR. Ils nient tout droit au débat et à la liberté d'expression et ne respectent pas l'égalité des armes dans la cadre de la campagne dès lors que chaque parti a droit à un quota d'affiches identique. Les actes ici dénoncés sont d'autant plus regrettables qu'ils sont effectués par des membres ou des sympathisants issus de partis ayant leur propre candidat et leurs propres élus. Et ce sans parler des conséquences que ces déprédations entraînent sur le plan écologique et des conséquences financières pour la commune (déchets engendrés, nécessité de remplacer les affiches etc.).

Pour le PLR Lausanne, tout acte visant à modifier les visages de ses candidats ou à modifier le contenu de ses affiches est considéré comme du parasitage et constitue une atteinte au bon déroulement de la démocratie et un manque de fair-play, particulièrement important en période électorale.

Le PLR va suivre attentivement l'évolution de la situation. Dans l'hypothèse où des déprédations systématiques devraient être constatées, il n'hésitera pas à porter plainte pénale.

Philippe Miauton, président : 079 277 68 41
Xavier de Haller, vice-président : 079 362 51 53
Mathilde Maillard, secrétaire générale : 079 699 23 11